L’**ASCJL** a pour vocation principale d’accueillir des enfants et adolescents en périodes périscolaires et de vacances. Elle défend les valeurs universelles tels que la liberté d’expression, le vivre ensemble, le respect des autres etc.

***L’accompagnement des jeunes à la construction de soi.***

Pour cela **ASCJL** attache une grande importance :

* Au vivre ensemble. (Respect des cultures, l’entraide etc.)
* L’échange et le dialogue. (Respect des opinions, échange culturel etc.. )
* Enrichissement linguistique. (Apprentissage des langues, Française, arabe, turque, anglaise).

Le séjour de vacances est l’aboutissement d’un projet pédagogique élaboré par le directeur et son équipe.

L’association met à la disposition du directeur les moyens financier et matériel afin de réaliser, au mieux, les ambitions fixées avec l’équipe d’animation.

Objectifs de l’**ASCJL** sont :

***Des expériences riches en découverte pour les enfants :***

Le séjour de vacances enrichi nos enfants et permet la vie en collectivité. C’est un lieu de socialisation et d’égalités. Il favorise l’ouverture et le respect de l’autre par son cadre si riche en expérience, pour des enfants de conditions sociales variées.

Riche comme l’épanouissement de l’enfant à travers des jeux, des pièces de théâtre, des débats etc…Riche comme la découverte de régions, de nouveaux paysages, de nouvelles connaissances, de nouvelles langues, d’un cadre hors familiale etc….

***Faciliter la vie en groupe, et favoriser le bon comportement.***

Dans une société « individualiste » ou l’enfant perd la notion du respect et de

L’entraide, nous voulons accompagner l’enfant dans son développement personnel afin qu’il puisse être conscient de son rôle de citoyenneté et d’humanisme.

Tous les enfants ont les même droits et devoirs. Cette vie en collectivité signifie orienter son regard vers son prochain, apprendre ce qu’est le respect, la tolérance, puis la maîtrise de soi.

*Pourquoi le projet Educatif ?*

Le directeur du séjour de vacances établit les grandes lignes de son propre projet pédagogique en s’appuyant sur les orientations éducatives défendues par ASCJL, mais aussi sur les valeurs qui lui sont propres. Un à deux mois avant le début du séjour, l’association prend connaissance des objectifs pédagogiques mis en place par le directeur et s’assure de leur adéquation avec le projet éducatif. Nous demandons ensuite au directeur d’associer l’ensemble de son équipe à la suite de l’écriture du projet pédagogique, afin qu’il soit partagé par tous et issu d’une réflexion commune.

*Pendant le séjour :*

Chaque séjour est visité au moins une fois par l’équipe de ASCJL. Durant cette étape, l’association est investie d’une double mission de contrôle et de conseils. La rencontre avec le directeur du séjour permet dans un premier temps d’étudier la pertinence du fonctionnement mis en place au regard des objectifs pédagogiques. Enfin, les valeurs portées par ASCJL se doivent d’être traduites dans l’action quotidienne auprès des enfants.

*Après le séjour :*

Un important travail d’évaluation du projet pédagogique est mené par le directeur une fois le séjour terminé. Les réussites et les échecs sont relevés et analysés. Ce travail, en plus d’alimenter sa propre réflexion, vient nourrir le projet éducatif de l’association. Les constats du directeur et des animateurs, leurs démarches pédagogiques initiées lors du séjour et leurs récits de projets d’activité sont autant d’éléments qui permettent d’interroger l’action éducative défendue par ASCJL. C’est ainsi que le projet éducatif est régulièrement renouvelé pour répondre, au plus près, aux enjeux de la société, au temps libre, et à l’éducation.

***Le centre de vacances :***

Il est ouvert à tous, et doit participer à l’éducation du jeune qui nous est confié. Pour cela, il doit permettre, par son fonctionnement :

**La relation** entre les personnes participantes au séjour, qu’elle qu’en soit le type (adultes/ adultes, enfants/adultes ou enfants/enfants), celle-ci est fondée sur la confiance et le respect mutuel. Aucun comportement violent ou agressif, aucun propos injurieux ou à caractère discriminatoire ne peut être toléré.

La conduite des adultes est dictée par leur responsabilité pédagogique et leur souci d'agir avec bienveillance auprès des enfants. Leur fonction justifie une autorité suffisante pour assurer le bon fonctionnement du séjour et la sécurité morale et physique des participants.

Les règles de la vie de groupe sont mises en place pour tous les acteurs du séjour, y compris pour les adultes. Elles sont rassurantes pour tous, dès lors qu'elles sont justes et comprises par chacun. On limite ainsi les sentiments d'injustice et de frustration qu'éprouvent souvent les jeunes à notre égard. Le respect se transmet dans au quotidien, notamment dans la façon de se parler.

**La vie quotidienne** est l’occasion de proposer aux enfants et aux adolescents, certaines règles d’hygiène et de vie en groupe. Son organisation matérielle est structurée et garantie au séjour des conditions sanitaires et de confort satisfaisant.